

À l'occasion du dixième anniversaire de l'inscription des ostensions septennales limousines au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO et dans le cadre des Ostensions de 2023.

Cette rencontre envisage les ostensions de reliques sous un angle à la fois juridique et historique. Il s'agira de s'intéresser aux textes et procédures juridiques qui encadrent les reliques et les reliquaires, en règle générale et en particulier dans le cadre des processions et ostensions : quelle protection pour les restes humains ; reliquaires, objets de musées publics et instruments acteurs des ostensions ; droit de sortie pour la pratique des ostensions... Plus largement, il conviendra aussi d'apporter une dimension historique à ces questions juridiques en faisant appels à des historiens du droit, spécialistes des périodes médiévales, modernes et contemporaines.

INSCRIPTION :

Inscription obligatoire en raison d'un nombre de places limité, **avant le 20 juin** : par mail ou courrier postal :

Colloque Ostensions PCI UNESCO : La Fabrique, 62 route du Mu-guet, 87200 SAINT-JUNIEN et
mail : pc.images87@gmail.com

Frais d'inscription : 10€/personne ; gratuit pour les étudiants sur présentation de la carte.

Règlement : par chèque ou par virement
(IBAN : FR7619506000112812051285684)

Contact et contact médias : Daniel-Odon Hurel
danielodonhurel@gmail.com et 06 86 36 91 99

Reliquaire crâne de saint Amand Collegiale de Saint-Junien.

© Jean Christophe Frehling .

Colloque

Le Régime juridique des reliques à la période actuelle et dans l'histoire

22 juin 2023, 9h30-16h30

23 juin 2023, 9h-12h30



Ciné-Bourse
2 Place Lénine
Saint-Junien (chevet de la collégiale)

22 juin 2023

- 9h30 Ouverture du colloque par Daniel-Odon HUREL
- 10h Edina BOZOKI (Université de Poitiers, CESCO)
Vols justifiés, vols châtiés de reliques d'après les récits de miracles médiévaux.
- 10h30 Corinne LEVELEUX (LEM, EPHE-PSL)
Du corps mort au corps saint. L'appréhension du cadavre par le droit savant médiéval.
- 11h Daniel-Odon HUREL (LEM, CNRS, PSL)
Reliques et sacralités monastiques : le cas des bénédictins de Saint-Maur.
- Déjeuner
- 14h30 Nicolas GUYARD (Université de Montpellier)
Des reliques en procès. Mémoire et érudition autour des reliques de saint Marc à Limours à la fin du XVII^e siècle.
- 15h Stéphane BOIRON (Université de Paris-Saclay)
Jurer sur le bras de saint Antoine. Le serment sur les reliques devant les tribunaux laïcs dans la France de la première modernité.
- 15h30 Pascal TEXIER (Université de Limoges)
Reliques et Révolution : entre destruction et vénération.
- 16h Lucien-Jean BORD (abbaye de Ligugé)
Les reliques dans le droit canonique et le droit civil français (XX^e-XXI^e s.).

23 juin 2023

- 9h Anne FORNEROD (Univ. de Strasbourg, CNRS, DRES-UMR 7354)
Les reliques en droit administratif français : des objets culturels comme les autres ?
- 9h30 Jean François BOYER (Limoges, CAO du département de la Haute-Vienne)
Reliques, reliquaires et Monuments historiques.
- 10h Benoit-Henry PAPOUNAUD (CMN, Cluny)
Du statut des reliques dans les musées.
- 10h30 Anne-Blandine CAIRE (Université de Clermont-Ferrand)
Statut des reliques et interrogations de théorie juridique contemporaines sur le statut du cadavre.
- 11h Matthias MARTIN (Université de Limoges et Commission d'art sacré du diocèse de Limoges)
La lipsanothèque de l'évêché de Limoges : un lieu de conservation des reliques
- 12h Pierre Antoine FABRE (CESOR, EHESS)
Conclusions du colloque.